

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 20 mars 2007 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM BRACONNIER	- MORI	
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- APPRILL	- URBANY
LOBSANN :	MM KREISS	- MME CHALOPPE	
MERKWILLER-P. :	MM GUILHEM	- WEISBECKER	
PREUSCHDORF :	MM TROG	- MME FISCHER	

Personnels : Christine NONNENMACHER, Guy HUSSON, Frédérique WEBER

Invités :

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guillaume KLEINPETER.

Membres excusés : MM FABACHER, WALTER, SCHIELLEIN, KENNEL

Invités excusés : MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU

4) Jardin des Brumes, consultation : - Assistant à Maître d'Ouvrage, – Recherche d'opérateurs.

Le Président informe :

- **Recherche d'opérateurs :** La Compagnie pour l'investissement et le Développement (Comp.In.De), représenté par M. Alain VIALLETON, a été retenue, conformément à la délibération de délégation de pouvoir au Président, en date du 23 mars 2005.

- L'objet de la mission porte sur la recherche d'opérateurs :

- **Exploitants**, si possible pour l'ensemble des deux programmes (équipement Jardin des Brumes et hébergement touristique,
- **Investisseurs (et exploitant) pour l'hébergement** touristique, en mesure de proposer un concept d'hébergement adapté quels qu'en soient la forme ou le montage : village de vacances, résidence de tourisme, résidence hôtelière, etc...

Pour parvenir à ce résultat, il s'agit d'assister la communauté de communes pour :

- **L'établissement d'un dossier de présentation** du site, du projet actuel et des orientations souhaitées par elle. Il devra mettre en évidence l'attractivité de la destination, la dynamique du projet et des porteurs publics du projet ainsi que la cohérence de développement local et du territoire, et prendre en compte les contraintes foncières, techniques, financière et autres.

- **Assister** à cette occasion, les élus et les techniciens pour les préparer aux négociations avec les opérateurs et investisseurs (informations diverses et modes de mobilisations).
- **Dresser la liste et rechercher des opérateurs intéressés** disposant d'une crédibilité, d'une compétence et de moyens jugés satisfaisants pour mener à bien le projet et ses exploitations.
- **Initier les premières négociations** avec (les) l'opérateur(s) retenu(s) et définir les axes directeurs des projets et des conditions de partenariat.

L'ensemble des prestations se monte à

21.450 € HT

Le délai de réalisation de la mission est de 5 mois à compter de la notification du contrat.
L'exécution est programmée en 4 étapes :

Etape 1 : Préparation et réalisation du dossier de présentation. Sélection des opérateurs consultables. Délai 1 mois Temps passé 4 jours pour un coût de 4400 €HT

Etape 2 : Présentation du dossier aux opérateurs à leur bureau, entretiens et analyse du projet et des propositions. Réunion de présentation des entretiens et sélection des opérateurs pour une visite sur place et une rencontre avec le porteur public du projet.

Délais 1,5 mois Temps passé 6 jours pour un coût de 6600 €HT

Etape 3 : Visite des opérateurs sur place, entretiens après visites, comptes rendus et réunion de présentation des résultats.

Délais 1,5 mois Temps passé 6,5 jours pour un coût de 7150 €HT

Etape 4 : Initialisation des négociations et note sur les montages/

Délais 1 mois Temps passé 3 jours pour un coût de 3300 €HT

Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 30 mars 2007

Délibération, exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président

Armand BRACONNIER

